

Ainsi le crédit n° 5 s'applique aux dépenses relatives au personnel, aux approvisionnements et aux services; aux aliments, aux fournitures médicales et dentaires; aux vêtements et à l'équipement personnel, pour un total de \$185,868,300. Je désirerais qu'on nous donne les détails indiquant quelles sommes s'appliquent au personnel, aux approvisionnements, aux services, et le reste, si le ministre est en état de les fournir. S'il ne possède pas ces renseignements aujourd'hui, peut-être les consignera-t-il au hansard plus tard.

L'hon. M. RALSTON: Je puis donner les chiffres ronds dès maintenant: Personnel, approvisionnements et services, 107 millions; aliments, 60 millions; fournitures médicales et dentaires, 19 millions.

M. GREEN: Pourquoi ce crédit a-t-il augmenté de 40 millions?

L'hon. M. RALSTON: L'augmentation provient d'un personnel plus nombreux et d'un accroissement dans le coût non seulement des aliments mais aussi dans le coût des autres approvisionnements.

M. GREEN: Combien cela coûte-t-il en moyenne par année pour alimenter et vêtir un soldat et lui fournir les divers articles de son équipement?

L'hon. M. RALSTON: L'honorable député se rend compte qu'il s'agit de deux ou trois rubriques. Prenez les vêtements, la liste représente un déboursé d'environ \$85. Cela n'inclut pas les fusils ou le fourniment de ce genre. En outre, pour le service dans certaines régions du Canada ainsi qu'à Terre-Neuve il y a un supplément d'environ \$25.

M. GREEN: Pour les vêtements, etc.?

L'hon. M. RALSTON: Oui.

M. GREEN: C'est-à-dire par année?

L'hon. M. RALSTON: Non. C'est le fourniment initial. Les frais globaux dépendent de la fréquence du renouvellement.

M. GREEN: Le ministre possède-t-il la statistique du coût annuel de la nourriture par homme?

L'hon. M. RALSTON: Non.

M. GREEN: Le ministre peut-il obtenir le renseignement?

L'hon. M. RALSTON: Je l'ignore. Je verrai s'il m'est possible de l'obtenir.

M. NOSEWORTHY: Le ministre peut-il fournir des précisions sur les règlements concernant la distribution des uniformes outre-mer? On me dit que nombre de soldats portent encore là-bas les uniformes qu'ils ont reçus il y a trois ans. Certains rapportent

que leur uniforme est tellement usé qu'ils ont honte de le porter. Je me demande si c'est possible.

L'hon. M. RALSTON: Je dirai de prime abord que la chose est impossible, cela va de soi, mais j'ai assez d'expérience des choses pour ne m'étonner de rien. Je suis fort prudent quand il s'agit de faire des déclarations de ce genre. Si le fait est tel qu'on l'a indiqué, il doit certainement y avoir une situation des plus extraordinaires à cet égard. Je sais que les stocks de vêtements sont amplement suffisants.

M. NOSEWORTHY: Quand renouvelle-t-on les uniformes?

L'hon. M. RALSTON: Il n'y a pas de temps fixe. On les renouvelle au besoin; l'homme reçoit la nouvelle pièce et il porte l'ancienne comme rechange. Je suppose que l'honorable député ne tient pas à me communiquer le nom de son correspondant, autrement le soldat serait considéré comme ayant porté plainte, mais me dira-t-il de quelle unité il fait partie?

M. NOSEWORTHY: Si, je puis donner le nom au ministre.

L'hon. M. RALSTON: Peut-il me dire l'unité?

M. NOSEWORTHY: Oui. J'ai la lettre.

L'hon. M. RALSTON: Je lui en serais reconnaissant.

M. NOSEWORTHY: Mon correspondant est outre-mer. Il se plaint de n'avoir pas pu obtenir un uniforme neuf depuis qu'il est là-bas et que son vieil uniforme est déchiré aux coudes et aux genoux.

L'hon. M. RALSTON: Cette année, les crédits pour les uniformes sont inférieurs à ceux de l'an dernier parce que nous avons actuellement une réserve plus nombreuse, de sorte que les deux choses ne vont pas ensemble.

M. GRAYDON: Ce crédit comporte une somme importante pour les exigences de l'armée en vivres. Le ministre voudrait-il nous faire un exposé général en ce qui concerne le mode d'approvisionnement de l'armée en vivres, nous dire si l'on prépare la nourriture sur les lieux, s'il y a un centre général pour cela et comment on procède?

L'hon. M. RALSTON: Je crains qu'il n'y ait des lacunes dans mon exposé. Les vivres sont réquisitionnés par l'officier de district qui commande le camp particulier à approvisionner. Ces réquisitions sont envoyées ici et examinées au quartier général de la Défense nationale; la demande formelle d'achat